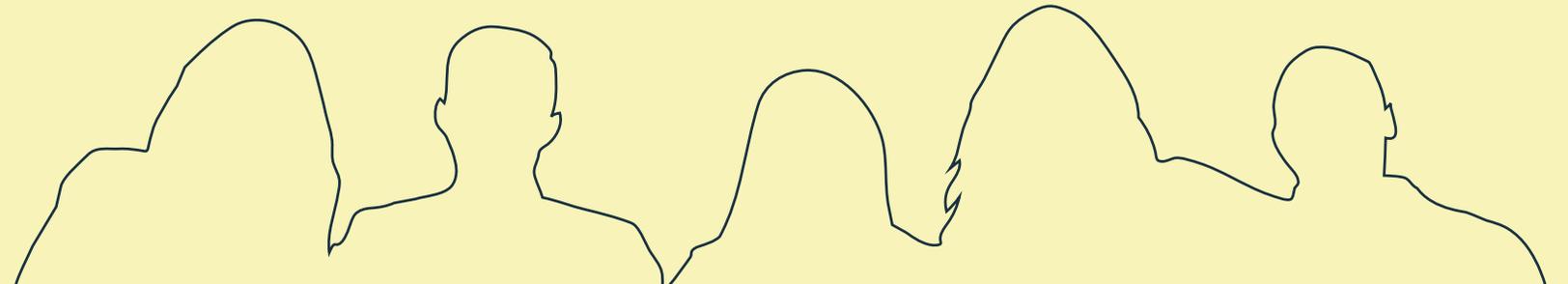


1



Mythes et réalités des agences parapubliques



Les agences permettent une meilleure prise en charge des dossiers

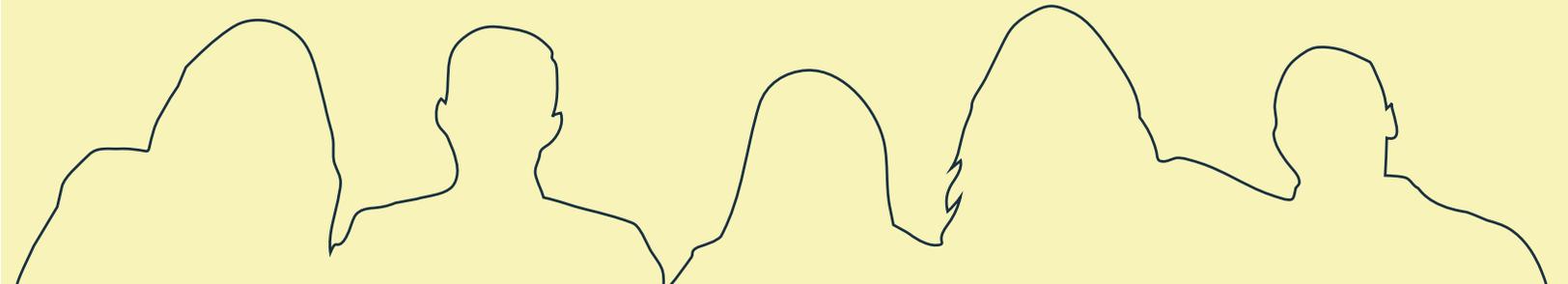


Les agences sont indépendantes, ce qui limite la **capacité ministérielle** de répondre aux critiques ou de rendre des comptes en cas de problèmes. L'**agencification** crée une zone grise en matière de gouvernance, où la responsabilité devient **diffuse et moins transparente**, affectant le contrôle démocratique sur l'action publique.

Référence

Damou, S. et Carassus, D. (2021). L'agencification est-elle génératrice de performance pour les politiques publiques locales? Une étude de cas dans le contexte marocain. *Symposium international "Regards croisés sur les transformations de la gestion et des organisations publiques"*, Rabat, Maroc.

2



Mythes et réalités des agences parapubliques



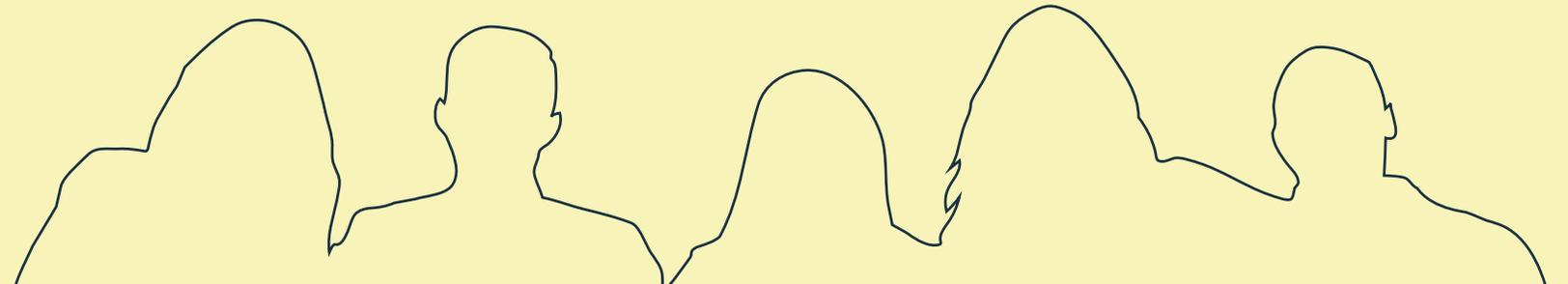
Les agences simplifient la gestion



En l'absence d'une gouvernance unifiée, la création d'agences introduit une couche de **complexité** dans l'appareil administratif et **fragmente les responsabilités**, ce qui peut nuire à la **transparence** des processus décisionnels.

Référence

Moynihan, D. P. (2006). Ambiguity In Policy Lessons: the agencification experience. *Public Administration*, 84(4), 1029–1050. 10.1111/j.1467-9299.2006.00625.x



Mythes et réalités des agences parapubliques



Les agences ne posent aucun risque pour les services publics



Non seulement l'efficacité des agences reste à prouver, mais elles tendent aussi à reproduire certaines dynamiques propres au secteur privé, souvent au détriment de leur mission première. Cela crée un **risque réel** pour les services publics : les agences **menacent la cohérence** et l'alignement de l'action publique avec l'intérêt général.

Référence

Vining, A. R., Laurin, C. et Weimer, D. (2014). The longer-run performance effects of agencification: theory and evidence from Québec agencies. *Journal of Public Policy*, 35(02), 193–222. 10.1017/s0143814x14000245